23me Année — N° 3351 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO 15 CENTIMES BUREAUX:RUE NEUVE, 17 Vendredi 15 Décembre 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOURSE DE PARIS DU 12 DÉCEMBRE

Cours à terme de 12 h. 51 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
3 0/0 amortissable.	79 65	79 62 1/2
Rente 3 0/0.	77 12 1/2	77 10
Rente 5 0/0.	113 02 1/2	112 97 1/2
Italien 5 0/0	75 6	75 50
Turc 5 0/0.	12 15	11 90
Act. Nord d'Espagne	290 »	288 75
Art. Gaz	1245 »	1242 50
Act. B. de Paris Pays-Bas	718 75	713 75
Act. Mobilier Français.	483 75	485 »
Act. Lombards.	151 5	151 25
Act. Autrichiens	558 75	557 50
Act. Mobilier Espagnol.	775 »	771 25
Act. Suez	» »	727 50
Act. Banque ottom.	483 75	482 50
Oblig. Egypt. unif.	» »	253 75
Act. Foncier France.	796 25	795 »
Florin d'Autriche.	62 15/16	62 75
Act. Saragosse.	371 25	371 25
Emprunt Russe 1877.	86 5/8	86 25
Délégations Suez.	» »	633 75
Florins Hongrois.	75 1/16	74 90
Espag. extérieur	» »	14 1/4
Consolidés.	» »	» »

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collége, à Roubaix.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)	12 DÉC.	11 DÉC.
0/0	77 10	77 10
0/0 amortissable.	79 65	79 70
1/2 0/0	107 ..	107 50
Emprunts 5 0/0.	112 85	112 80

Service particulier du Journal de Roubaix	12 DÉC.	11 DÉC.
Act. Banque de France.	3145 00	3125 00
» Société générale.	475 00	473 00
» Crédit fonc. de France	793 00	795 00
» Chemins autrichiens.	558 00	557 00
» Lyon.	1080 00	1080 00
» Est	673 00	675 00
» Ouest	757 00	758 00
» Nord.	1390 00	1390 00
» Midi.	852 00	860 00
» Suez.	731 00	727 00
6 % Péruvien	133 3/4	00 00
Act. Banq. ottomane (anc.)	000 00	000 00
» Banq. ottomane (nou.)	483 00	482 00
Londres court.	25 32 50	25 33 00
Crédit Mobilier (act. nouv.)	485 00	485 00
Turc.	12 15	12 00

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 12 décembre.

Change sur Londres, 4.82 00; change sur Paris, 5,20 50, 100 12

Café good fair, (la livre) 14 »/», 14 1/4

Café good Cargoes, (la livre) 14 3/4, 15 »/». Inanimé.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 12 décembre

Ventes 500 b. Marché calme.

Liverpool, 12 décembre

Ventes 8,000 b. Marché inchangé.

New-York, 12 décembre.

New-York, 9 »/«.

Recettes 144.000 b.

New-Orleans low middling 6 5 1/2.

Savannah » » 6 3 1/2.

ROUBAIX, le 12 DECEMBRE 1878

La *République française* s'efforce de justifier par des voies indirectes ce qu'elle a dit, dès le premier jour, avant d'avoir reçu aucun détail sur la prétendue complicité des catholiques italiens dans l'attentat de Passanante.

Elle revient aujourd'hui sur ce point dans un article long et embarrassé et, suivant l'expression de l'*Italie*, elle S'EMBROUILLE dans une série de mensonges, sans réussir à donner la moindre consistance à ses affirmations téméraires de la première heure.

A en croire le *Moniteur de Longjumeau*, les catholiques et les socialistes ne font qu'un en ce moment.

C'est là sans doute une assertion qui surprendra grandement MM Talandier, Naquet, Louis Blanc, Naquet, Tolain, Lockroy, Vernhes, Marcou, Bouhet, Saint Martin, etc. Ces ennemis irréconciliables du « cléricalisme » n'apprendront pas sans étonnement qu'ils n'ont pas d'alliés plus actifs que ces mêmes « cléricaux » contre lesquels ils luttent de violence avec les opportunistes.

Le fait est qu'en Italie, comme en France, qui dit catholique ou «clérical,» dit précisément le contraire d'un socialiste; tout le monde le sait ; personne ne s'y trompe; il n'y a, sur ce point, aucune confusion possible.

En revanche, il n'y a personne, en Europe, qui ne considère les socialistes comme des républicains. M. de Moltke, M. de Bismarck dans leurs discours au Reichstag, affirmaient que le socialisme est une des conséquences logiques des principes démocratiques. Et tout le monde est de cet avis, à l'exception, bien entendu, de M. Gambetta, qui a intérêt à faire croire le contraire.

Les socialistes se font gloire d'ailleurs de cette origine; ils se donnent même, et non sans raison, comme les seuls vrais républicains.

Garibaldi, dont la voix n'est pas moins autorisée que celle de M. Gambetta, écrivait il y a quelques jours :

« SOCIALISME, communisme, nihilisme, » RÉPUBLICANISME SONT SYNONYMES; » *tous signifient le* MECONTENTEMENT » DES PAUVRES envers ceux qui jouissent illégalement. »

La *République française* ajoute :

« Quel est ce Passanante ? A-t-il été seul dans son crime, ou bien a-t-il des complices ? S'il a des complices, quels sont-ils ? Nous ne le savons pas encore, mais ce qui nous est revenu de l'interrogatoire de cet assassin *est bien fait pour justifier nos premières impressions* Voici un homme qui est à la fois *catholique* et socialiste, soldat de l'Internationale rouge et *admirateur de l'Internationale noire, adorateur du Christ* et glorificateur de Brutus dont il unit les noms dans un même panégyrique, *fils devot de l'Eglise* et ennemi de toutes les institutions de son pays. »

Autant de lignes, autant d'effrontés mensonges.

M. Gambetta affirme que Passanante est CATHOLIQUE, *admirateur de l'Internationale noire* — c'est par ces termes que ce Génois qui n'est chef du parti républicain, chez nous, que grâce à l'*internationalisme* de la démocratie, désigne le clergé, — et enfin FILS DÉVOT DE L'ÉGLISE

Or, Passanante a pris soin, lui-même, de démentir ces suppositions dans les réponses qu'il a faites au magistrat chargé de l'interroger. La *Cronica dei tribunali* (la *Gazette des Tribunaux*, d'Italie) a publié cet interrogatoire ; la *République française* s'est bien gardée, et pour cause, de le reproduire. Voici les passages relatifs aux opinions religieuses de cet assassin :

« D. Croyez vous en Dieu ?

» R. J'y crois.

» D. *Etes vous catholique* ?

» R. JE L'AI ÉTÉ.

» D. *Et maintenant qu'êtes-vous ?*

» R JE SUIS BIBLIQUE ; » c'est-à-dire *protestant* !

Voilà l'homme dont M. Gambetta, avec son imprudence ordinaire, ose bien dire qu'il est *catholique* et *fils dévot de l'Eglise*.

M. Gambetta fait de vains efforts ; les souverains, les hommes d'Etat de l'Europe ne se trompent nullement sur les idées qui ont suscité les Hœdel, les Nobiling, les Moncasi, les Passanante. Ce n'est pas dans les doctrines catholiques qu'ils vont chercher l'origine de ces attentats, mais dans les théories de ceux qui déclarent que tous les rois sont des assassins, des égorgeurs d'hommes, des bandits, des brigands couronnés et qui osent prétendre que le régicide est, en certains cas, licite, légitime, digne d'éloges et de récompense.

Ce ne sont pas des feuilles catholiques, c'est un des organes de M. Gambetta qui a dit :

« On sait que M. Cairoli, le ministre » libéral, s'est jeté devant le poignard » de Passanante, pour couvrir le roi » Humbert. La *Gazette de France* rappelle, à ce propos, que le même M. » Cairoli, un des mille de l'armée de » Garibaldi, accorda autrefois une pension à la mère du soldat Agésilas Milano, lequel avait essayé de frapper » Ferdinand II, roi de Naples, d'un coup » de baïonnette. *La Gazette de France oublie de dire que ce Ferdinand II était* » UN SIÉCÉRÂT, UN BRIGAND COURONNÉ FLÉTRI PAR SES SUJETS DU SUR » NOM DE ROI BOMBA. QUE L'HISTOIRE A » CONSACRÉ Et la *Gazette* oublie d'ajouter que le roi Humbert est un prince » libéral, le premier citoyen d'un peuple libre, le digne fils de Victor-Emmanuel, qui fut le fondateur de l'unité » italienne. »

Et encore :

« Un jour, *un soldat* Agésilas Milano, » *résolut de* DELIVRER *l'Italie de ce traître de cet assassin, de ce monstre* Il sortit des rangs et frapa Ferdinand de sa baïonnette. Mais la pointe » s'émoussa : le roi Bomba portait une » cuirasse.

» Un autre soldat nommé Chereas, » plus heureux, perça jadis de son épée » l'horrible Caligula et fut lui-même aussitôt égorgé Nous demandons à la » *Gazette, lequel* elle trouve LE PLUS » HONNÊTE, *du meurtrier ou de la victime* »

Ce n'est pas un *fils dévot de l'Eglise*, c'est M. Cyprien Girerd, republicain gambettiste, officiel, authentique, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'agriculture qui a écrit ces lignes fameuses :

« Faisons entendre au peuple **un » incessant appel contre ces rois » ou ces empereurs, égorgeurs » d'hommes, derniers champions de la barbarie, derniers » obstacles au triomphe de la » civilisation.**

» Par une propagande à outrance, nous constituerons la » République européenne dont » l'établissement seul peut mettre fin à ces brigandages. »

Comme le disait l'*Italie*, M. Gambetta s'imagine trouver, en accusant les catholiques des méfaits de ses coreligionnaires politiques. « *l'avantage de ne » pas s'expliquer sur le compte de l'internationale et le socialisme.* » Mais il se trompe grossièrement ; les infamies qu'il débite à ce sujet, loin de l'aider, le compromettent chaque jour davantage, en faisant voir à tous, à quel point il se trouve embarrassé et craint d'être compromis.

J. BOURGEOIS.

L'incident Ossian-Bonnet

Le *Moniteur de l'Armée* publie ce soir, à propos de la révocation de M. Ossian-Bonnet, annoncée ce matin par le journal officiel, une note de laquelle il résulterait que M. Ossian-Bonnet, après avoir sur deux injonctions réitérées du ministre de la guerre, éloigné de l'école une personne qui habitait avec lui, l'avait reprise et gardée.

Le *Moniteur* ajoute : « Devant cette résistance qui durait depuis près de deux mois, le ministre n'a plus eu d'autre moyen de faire respecter son autorité que de provoquer la révocation de M. Bonnet, qui a été prononcée par décision présidentielle du 4 novembre dernier. Tels sont les faits qui ont motivé cette révocation. Le conseil de perfectionnement, convoqué pour dresser conformément aux dispositions du décret du 15 avril 1873, une liste de deux candidats à l'emploi vacant, a présenté au ministre, en première ligne, à la majorité de 9 voix contre 8, M. Ossian Bonnet, le directeur révoqué, sans s'arrêter aux protestations de la minorité contre le caractère offensant de cette présentation, et, en seconde ligne, par 15 voix contre 2, M. Philipps, professeur à l'Ecole, qui n'a pas accepté.

Dans ces conditions, le ministre, après la manière dont le conseil de perfectionnement avait répondu à son premier appel, ne pouvant lui demander de nouvelles présentations, ne pouvant non plus laisser le service en souffrance, a dû proposer au président de la République de désigner un directeur des études à titre provisoire. et il a fait choix à cet effet de M. Linder.

M. Ossian Bonnet a écrit la lettre suivante à M Charles, président de la commission du conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique :

« Monsieur le président et très-honoré confrère,

» Après trente quatre années de services à l'Ecole polytechnique, j'avais été révoqué par l'autorité militaire sur des rapports de subalternes dont les auteurs se cachent et qu'aujourd'hui personne ne veut avoir faits. Joignant le plus violent des arbitraires à la plus inexplicable des crédulités, M. le ministre m'a frappé sans vouloir m'entendre, sans preuves, sans que j'aie pu voir en face mes calomniateurs, et, tout récemment encore, à la suite d'une demande que je lui avais adressée, il m'a formellement refusé toute enquête contradictoire. C'est son droit, faut-il croire. On remplace aujourd'hui la lettre de cachet par la force d'inertie.

» J'étais donc un homme perdu d'honneur, si mes nombreux amis, si les anciens élèves et tout le personnel civil enseignant de l'Ecole (que je m'étais disait-on, aliéné). si la Faculté et l'Académie des sciences, auxquelles j'appartiens n'avaient pris en main ma défense. Ces témoignages spontanés et énergiques ont fait mieux que me réhabiliter, ils ont honoré la fin de ma carrière d'une telle façon que me voilà l'obligé de la calomnie.

» Ils appartenait au conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique de m'accorder un suprême honneur, en s'associant par une sorte d'acte public, non seulement à la réparation qui était due à un des leurs, à celui dont ils avaient pu contrôler chaque jour et de près, la vie et la compétence, mais encore à la protestation contre une procédure inqualifiable. En effet, convoqués extraordinairement pour me choisir un successeur, vous m'avez présenté, en première ligne, au choix du ministre qui venait de me revoquer.

» Je vous prie, monsieur le président et très honoré confrère, de vouloir bien transmettre mes sentiments de profonde reconnaissance à MM. les membres du conseil qui, par leur vote en ma faveur, ont voulu et pu donner la majorité à la justice.

» Ne voulant infirmer en rien le poids de votre décision, et par déférence pour elle, j'ai cru devoir attendre celle du ministre, bien qu'elle ne fût pas douteuse ; mais, eût-elle confirmé votre choix, il m'eût été impossible de reprendre mes fonctions, dans un milieu administratif, où la calomnie qu'on s'est bien gardé de rechercher conserve toutes ses voix.

» Permettez moi, cher et très honoré confrère, de me retirer, et, en vous rendant toute liberté, de ne pas retarder plus longtemps le bon fonctionnement de la direction des études à l'Ecole polytechnique.

» Il ne me reste plus qu'un souhait à former, c'est que la presse, qui m'a été si favorable et que je remercie, veuille bien me rendre à mon ancienne obscurité.

» Agréez, monsieur et très honoré confrère, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

« OSSIAN BONNET. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 11 décembre.

Un grave revirement politique ne serait pas impossible, dit-on, de la part du ministère du 14 décembre : quelques-uns de ses membres auraient songé à tirer parti des évènements qui se précipitent au dehors pour se maintenir au pouvoir, contre l'espérance et les calculs de l'extrême gauche. Les conversations des diplomates étrangers avec M. Waddington et le Maréchal sont de nature à servir puissamment ces projets, car toutes roulent sur le même thème : nécessité pour la République de ne pas incliner plus à gauche, si elle ne veut ameuter toute l'Europe contre elle. Delà à se présenter comme le cabinet nécessaire, il n'y a qu'un pas pour nos gouvernants.

Une seule difficulté : il s'agit de faire reconnaître cette nécessité par M. Gambetta et par ses amis, qu'elle éloigne, encore une fois, du pouvoir. *On y travaille en ce moment même.*

Dans le dernier conseil des ministres, M. Dufaure, en déclarant son intention de ne pas modifier son programme gouvernemental, aurait ajouté que, si quelques-uns de ses collègues avaient d'autres intentions, il était lui, tout prêt à s'entendre avec le Maréchal pour leur donner des successeurs. On raconte que les ministres auraient beaucoup remarqué dans cette circonstance les protestations de dévouement que M. de Marcère s'est empressé de faire à M. Dufaure aussitôt après cette déclaration.

M. Gambetta tenait absolument, dit-on, à ce que la Chambre se séparât hier. Il travaille activement à obtenir la réalisation de son désir aussitôt après la vérification de l'élection Morel, renvoyée à jeudi. Cependant le succès ne lui est encore nullement assuré.

L'affaire de S. Exc. M. l'ambassadeur Fournier n'est pas claire du tout. Est-il vrai qu'arrivé à Marseille sans congé, ce personnage y ait trouvé un ordre le renvoyant immédiatement à Constantinople ? Est-il vrai qu'il ait envoyé de Marseille, son désistement de la candidature sénatoriale qu'il avait posée dans l'Indre-et-Loire et qui, une correspondance républicaine l'avouait naguère, devait lui permettre en cas de succès, de remplacer au quai d'Orsay son chef actuel M. Waddington ?

Il y a plus d'un mystère là dedans !

Je causais, hier, avec un Anglais venu à Paris pour l'Exposition, qui a passé plusieurs mois parmi nous et qui repart demain pour rentrer dans son pays.

Il avait une façon très-pittoresque de résumer son appréciation sur notre régime républicain.

« Mon Dieu, disait-il, j'emporte bien des souvenirs et des prévisions, mais tous et toutes tiennent dans l'impression que m'a laissée le bal de Versailles... Oui, ça demande explication. Eh bien, votre république, c'est depuis un an bientôt, une fête, un bal, un poème, une représentation à grand orchestre ; elle est par la très-aimable et très-bonne fille. Ça n'empêche pas qu'à la clôture, on ne rendra pas les paletôts. Vous vous serez bien amusés jusqu'à la dernière heure ; mais ensuite vous vous en irez tous comme des petits Saints Jean. «

Il est bien entendu, — ce sont les journaux républicains qui l'affirment — que la présence des réfugiés communalistes, socialistes, internationalistes en Suisse ne préoccupe aucune puissance et que, par suite, nos voisins n'ont pas à s'en inquiéter.

Pourquoi donc alors, le nouveau président de la Confédération, à peine élu, a-t-il, dans un discours solennel, fait allusion à cette présence et aux conséquences qu'elle peut avoir ? Pourquoi a-t-il cru nécessaire de défendre le « droit d'asile » et les « traditions humanitaires » de la Suisse ? Pourquoi, enfin, a-t-il appelé « temps difficiles » les circonstances où il prend le pouvoir ?

P. S. — On remarque beaucoup dans le *Journal officiel* de ce jour, la révocation pure et simple de M. Ossian-Bonnet, directeur des études à l'Ecole polytechnique. Dans cette affaire encore il y a une large part au mystère.

D'après le *Soleil*, c'est le conseil de l'ordre des avocats, à qui avait été donné par les souscripteurs, le monument élevé à Berryer dans le palais de Justice, c'est ce conseil seul qui devrait procéder à une inauguration ; il avait décidé, toujours d'après le *Soleil*, qu'elle n'aurait qu'un caractère purement privé; on se demande, pourquoi, même dans ces limites restreintes, l'inauguration n'a pas eu lieu.

DE SAINT CHÉRON.

REVUE SCIENTIFIQUE

La musique des couleurs et des mouvements.

On a beaucoup disserté depuis longtemps sur la nature du plaisir que nous cause la musique. On a dit et redit que cet art sublime exprimait des sentiments, et cette formule, devenue banale, a défrayé et défraye encore la plupart des dissertations sur la musique qui s'étalent dans les journaux, dans les livres d'art, dans les salles de spectacle, de concert, etc. Ce n'est que depuis une quinzaine d'années que s'est fait jour un point de vue nouveau, plus exact à mon sens. Un critique viennois fort distingué, M. Hauslick, membre du jury aux deux dernières Expositions universelles, s'avisa que les symphonies, les quatuors, les sonates des grands maîtres ne représentent nullement des sentiments bien définis. Il fit mieux encore ; cherchant dans l'histoire de la musique dramatique, il reconnut que les plus grands compositeurs avaient souvent adapté à un même air des paroles exprimant des sentiments absolument opposés. Déjà, au siècle dernier, dans la grande querelle des gluckistes et des piccinistes, un de ces derniers avait fait une remarque assez juste. C'est que l'air célèbre sur lequel Orphée chante :

J'ai *perdu* mon Eurydice !
Rien n'égale mon *malheur* !

s'appliquait aussi bien, sinon mieux, aux deux vers suivants :

J'ai *trouvé* mon Eurydice !
Rien n'égale mon *bonheur* !

Tout le monde sait que la charmante musique du *Comte Ory* était la messe du sacre de Charles X

De tout cela, M. Hauslick conclut que

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 13 Décembre 1878.

— 40 —

L'INCENDIAIRE

PAR ÉLIE BERTHET

XVI

L'ÉMEUTE

(Suite)

Maître Tintin ne rentra que très-tard à l'étude. Lorsqu'on lui demanda le résultat de sa mission, il donna des explications embarrassées. Il n'avait rencontré personne au moulin ; il avait été dans la nécessité de revenir plusieurs fois et d'attendre. Enfin, il avait trouvé, à la porte même de la maison des Grivet, une demoiselle « fort bien » qui se disait l'amie de Pierrette et s'était chargée de lui remettre la lettre d'Adrienne à son retour.

On pouvait raisonnablement soupçonner le drôle d'avoir employé la meilleure partie du temps à jouer aux billes avec les polissons des alentours. Mais, comme la mission était remplie tant bien que mal et comme, du reste, elle n'avait pas beaucoup d'importance, on n'y donna pas grande attention et Adrienne demeura convaincue que Pierrette l'attendrait chez elle le lendemain.

XVII

LE PIÈGE

La famille Grivet demeurait, comme nous l'avons dit, à quelques centaines de pas de la ville, non loin de la route où travaillait le cantonnier. L'habitation appelée le Moulin-Ballard, était, en effet, un ancien moulin ou plutôt un « essai » de moulin, qui n'avait jamais produit beaucoup de farine. On avait eu la fantaisie, une vingtaine d'années auparavant, d'utiliser un ruisseau descendu des hauteurs environnantes, et on avait construit le susdit moulin. Malheureusement, le ruisseau était beaucoup trop maigre pour alimenter une usine, et, pendant huit mois de l'année, l'eau ne suffisait pas à faire marcher les meules une heure par jour. Le meunier s'était donc ruiné, et, depuis cette époque, le bâtiment, employé comme simple corps de ferme, était loué à des cultivateurs. La grande roue de bois se trouvait bien encore en place, mais les planches en paraissaient vermoulues, brisées, tout à fait hors de service. Quant à l'écluse, elle était ouverte de toutes parts, et l'eau formait une sorte de marais où croissaient en abondance les herbes aromatiques. Quelques beaux peupliers disséminés çà et là, quelques saules, qui marquaient le cours tortueux du ruisseau, donnaient à ce lieu un aspect pittoresque et frais, qui eût charmé un peintre de paysage.

Telle était la propriété que les riches dames Duhamel venaient d'acquérir au nom de la famille Grivet et dont Adrienne se faisait une fête d'apporter elle-même les titres à Pierrette. Du reste, le mérite de ce domaine n'était pas uniquement dans le pittoresque ; un jardin attenant au bâtiment, une belle prairie qui occupait les bas-fonds, une vigne qui s'élevait sur le coteau, y ajoutaient une valeur plus sérieuse pour les amis du positif.

Donc, à l'heure indiquée par sa lettre, Adrienne quitta la maison du notaire afin de se rendre au Moulin Ballard. Elle avait fait une toilette fort simple mais gracieuse et de bon goût. Abritée sous une ombrelle rose, portant sous le bras un léger carton qui contenait les titres précieux, elle marchait d'un pas délibéré, tout heureuse du bonheur qu'elle allait causer. Sa mère avait voulu qu'elle fût accompagnée de Catherine, la femme de chambre ; mais à peine eut-on fait la moitié du trajet, qu'Adrienne songea à la renvoyer. Le temps était magnifique. Les vergers et les vignes, de chaque côté de la route, regorgeaient de monde. Mademoiselle Duhamel s'arrêta et dit gaiement :

— Inutile d'aller plus loin, ma chère, nous ne sommes plus qu'à deux pas du Moulin-Ballard... Rentre à la maison, car ma mère est souffrante et aura peut-être besoin de vos services.

Catherine, qui n'était plus jeune, ne paraissait pas trop fâchée d'interrompre cette promenade. Cependant, elle dit avec hésitation :

— Madame me grondera, et s'il vous arrivait un accident...

— Eh ! que voulez vous qu'il m'arrive, ma bonne Catherine ? Sans doute Pierrette me ramènera à la ville... Retournez donc ; si ma mère vous gronde, vous lui direz que c'est moi qui ai voulu absolument vous renvoyer.

Et, sans attendre de réponse, Adrienne s'éloigna si lestement que Catherine aurait eu peine à la suivre. La bonne femme hésita encore ; mais enfin, rassurée par les allures paisibles de sa jeune maîtresse, elle se décida à revenir sur ses pas.

Au bout de quelques instants, Adrienne entra dans une étroite et verdoyante vallée où s'élevait le Moulin-Ballard. A mesure qu'elle en approchait, son cœur battait avec plus de force et elle s'attendait à voir accourir Pierrette, qui sans doute épiait son arrivée. Mais personne ne vint au devant d'elle et la solitude la plus profonde paraissait régner dans la maison, comme dans la campagne.

Cette solitude apparente, toutefois, ne pouvait l'effrayer. Grâce à la précaution qu'elle avait prise d'annoncer sa visite, mademoiselle Duhamel se croyait sûre de trouver à qui parler, et elle continua sa marche vers le bâtiment.

Parvenue à la porte, qui était close, elle finit par éprouver un certain embarras. Rien ne bougeait de l'habitation au dehors, on n'entendait d'autre bruit que celui du ruisseau, tombant avec un murmure monotone dans la prairie où il se perdait parmi les hautes herbes.

Adrienne, après un moment d'attente, frappa à la porte, et une voix de l'intérieur l'invita à entrer. Bien qu'elle fût choquée du peu d'empressement qu'on mettait à la recevoir, elle souleva le loquet et pénétra dans une pièce du rez-de-chaussée, où la famille semblait se tenir d'ordinaire.

Cette pièce, meublée très-modestement, quoique d'une propreté extrême, était assez obscure, car elle ne recevait de lumière que par une petite fenêtre ; mais la jeune fille put s'assurer d'un regard qu'il n'y avait personne. En revanche, dans une seconde pièce, dont la porte restait entr'ouverte, on entendait rentrer, et c'était de là sans doute que la voix était partie.

Adrienne, impatientée, se dirigea de ce côté.

— Pierrette, s'écria-t-elle, où êtes-vous donc ? En vérité, malgré votre sauvagerie, je comptais sur un accueil différent !

On ne répondit pas, et, comme la seconde pièce était à peine moins obscure que la première elle crut encore qu'il n'y avait personne.

Un bruit assez fort, qui s'éleva derrière elle, ne tarda pas à la détromper ; la porte qu'elle venait de franchir s'était vivement refermée et la clef avait grincé deux fois dans la serrure.

Adrienne se retourna toute tremblante. Un homme se tenait entre elle et la porte, et elle reconnut Hector de Lovedy.

— Soyez la bienvenue, ma belle cousine ! dit-il avec un accent de triomphe.

Adrienne éprouva d'abord une grande frayeur. La présence d'Hector, dans les circonstances actuelles, lui annonçait quelque intention désespérée. Toutefois, nous savons qu'une âme énergique s'était révélée récemment chez la jeune campagnarde et que la lutte exaltait son courage. Aussi, dominant sa faiblesse, finit-elle par jeter sur, Lovedy fils un regard assuré, plein d'indignation.

Hector, quoique vêtu avec son élégance ordinaire, était très-pâle ; sa physionomie, d'habitude si gaie et si railleuse, avait une expression de haine et de menace. Adrienne dit, avec une assurance peut-être un peu forcée :

— Que faites-vous ici, monsieur Hector et Lovedy ? Ce n'était pas vous que je comptais rencontrer dans cette maison où l'on n'a aucune raison pour vous aimer ! Qui vous y a introduit? que voulez-vous ? M'auriez-vous attirée dans un piège ?

— Je ne vous y ai pas attirée, Adrienne, répliqua Hector, c'est vous qui vous y êtes jetée toute seule.

— Encore une fois j'espérais trouver ici Pierrette Grivet ou son père, ou quelqu'un de sa famille, car j'ai des papiers importants à remettre... Mais sans doute Pierrette n'est pas loin et va rentrer d'un moment à l'autre ; elle a dû recevoir hier un billet où je lui annonçais ma venue.

(A suivre).